

Attentat rue des Rosiers : 35 ans après, les victimes attendent toujours un procès

mercredi 9 août 2017, par [Thémis](#)

L'attaque avait fait 6 morts et 22 blessés le 9 août 1982 à Paris. Des associations demandent aux autorités françaises de se mobiliser pour obtenir l'extradition de quatre hommes, identifiés depuis comme des membres présumés du commando .

Des associations ont demandé, mardi, aux autorités françaises de se mobiliser pour obtenir l'extradition des suspects de l'attentat de la rue des Rosiers, à la veille du 35e anniversaire de cette attaque qui avait fait 6 morts dans un restaurant juif à Paris en 1982. « Trente-cinq ans après les faits, les victimes restent dans l'attente d'un procès », regrettent dans un communiqué le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) et l'Association française des victimes du terrorisme (AFVT).

Le 9 août 1982, à 13h15, deux hommes ouvrent le feu dans le restaurant de Jo Goldenberg, au numéro 7 de la rue des Rosiers, en plein milieu du quartier juif de Paris. L'un d'eux jette une grenade dans le restaurant avant que des rafales de tirs ne s'abattent sur les clients. Le bruit est assourdissant mais ne couvre pas les hurlements. Dans sa fuite, le commando, composé de trois à cinq hommes armés, traverse le quartier du Marais en ouvrant le feu dans la foule. En trois minutes, 6 personnes sont tuées et 22 blessées.

L'enquête prend une nouvelle tournure en 2015

Le juge antiterroriste Marc Trévidic parvient à recueillir de nouveaux témoignages en 2015. Plusieurs individus sont alors identifiés : trois tueurs présumés et le cerveau logistique de l'opération. Le parquet de Paris décide alors de médiatiser l'affaire pour réveiller les mémoires présentes sur place ce 9 août 1982 et ainsi réunir un maximum de preuves contre les auteurs présumés de l'attentat.

Marc Trévidic délivre alors quatre mandats d'arrêts contre l'organisateur présumé de l'attentat et trois membres possibles du commando qui avait mené cet assaut dans le quartier juif historique de la capitale. Cependant, la justice jordanienne a rejeté la demande d'extradition de ses deux ressortissants d'origine palestinienne, Souhair Mouhamed Hassan Khalid al-Abassi, alias « Amjad Atta », présenté comme le cerveau de cette attaque, et Nizar Tawfiq Mussa Hamada, membre présumé du commando. La justice française recherche aussi Mahmoud Khader Abed Adra, alias « Hicham Harb » qui vit aujourd'hui en Cisjordanie et Walid Abdulrahman Abou Zayed, alias « Souhail Othman » qui vit en Norvège.

Si ces mandats d'arrêts internationaux délivrés contre les quatres suspects ont ouvert la voie à un procès, les deux associations « appellent les autorités françaises à tout mettre en oeuvre auprès de leurs homologues norvégiens, jordaniens et palestiniens pour que les suspects soient entendus en France par le juge en charge du dossier et que la justice puisse travailler en toute indépendance et en dehors de toute considération politique ».

Jamais revendiqué, l'attentat au caractère antisémite avait été attribué à l'époque au Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, un groupe palestinien dissident de l'Organisation de libération de la Palestine, responsable de plusieurs attentats dans les années 1970 et 1980.

Date : 09/08/2017

Source : Le Figaro

Auteur : Clément Duffau